



Communiqué de presse

Nîmes, le 2 juillet 2025

Canicule : le CHU de Nîmes déclenche le plan « hôpital en tension » niveau 2 pour faire face à un afflux de patients au service d'accueil des urgences

Dans le contexte des fortes chaleurs persistantes sur le territoire et face à l'affluence exceptionnelle de patients observée ces derniers jours au service d'accueil des urgences du CHU de Nîmes, l'établissement a déclenché, ce mercredi 2 juillet 2025, le niveau 2 du plan « hôpital en tension ».

Des tensions croissantes sur les capacités d'accueil

Le niveau élevé des températures entraîne une hausse marquée des passages aux urgences, en particulier chez les personnes âgées, les patients chroniques, et les publics vulnérables. Cette situation engendre des tensions importantes sur les capacités d'accueil et d'hospitalisation en aval, en particulier dans les services de médecine.

Pour répondre à cet afflux, le CHU de Nîmes a mis en œuvre une série de mesures visant à adapter son organisation et garantir la continuité des prises en charge.

Dans le cadre du **niveau 2 du plan Hôpital En Tension (HET)**, les mesures suivantes sont activées :

- Mobilisation de lits supplémentaires habituellement dédiés à l'hospitalisation programmée de semaine ;
- Révision de la planification d'accueil des malades programmés, afin de libérer des lits en aval des urgences ;
- Dédoublage de lits dans certaines unités de médecine, pour renforcer l'offre disponible.

Une coordination renforcée à l'échelle du territoire

Le CHU de Nîmes travaille en lien étroit avec les hôpitaux publics du groupement hospitalier de territoire Cévennes-Gard-Camargue (Alès, Bagnols-sur-Cèze, Uzès, Pont-Saint-Esprit) et avec l'ARS Occitanie pour assurer le suivi en temps réel de la situation et optimiser l'orientation des patients nécessitant une hospitalisation.

La cellule de crise, réunie ce jour à 12h15 au sein du CHU, permet d'adapter les mesures en fonction de l'évolution des flux et des besoins médicaux.

Le CHU appelle à la plus grande vigilance

Face à cette situation exceptionnelle, le CHU de Nîmes appelle à la vigilance de chacun. Il **est vivement recommandé d'éviter les expositions prolongées à la chaleur**, en particulier pour les personnes fragiles, et de veiller à une **hydratation régulière**.

En cas de besoin médical non urgent, il est conseillé de **contacter en priorité son médecin traitant**. En l'absence de disponibilité, la [carte des lieux de soins](#) peut être consultée. En cas d'urgence vitale uniquement, il convient d'appeler le **15** avant tout déplacement aux urgences.

Le CHU de Nîmes remercie l'ensemble de ses professionnels pour leur **mobilisation exemplaire** dans ce contexte de tension et exprime sa gratitude envers les usagers pour leur **compréhension et leur civisme**.

Contacts presse

Michaël VIDEMENT – Directeur de la Communication & des Affaires culturelles
06 61 43 28 12 / michael.videment@chu-nimes.fr

Direction de la Communication & des Affaires culturelles
04 66 68 33 04 / direction.communication@chu-nimes.fr